



AMITIE

OCTOBRE 2016 - N° 137

REVUE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET DES AMIS DU GROUPE ESSO ET EXXONMOBIL CHEMICAL
ARESSO EST MEMBRE DE LA FNAR, L'UNE DES COMPOSANTES DE LA CFR



*L'écriture
à travers les âges ...*



LA VIE de l'Association

Aresso et 3AM réunis à Rueil, une première !

Le 9 juin, Arlette Randles notre présidente, Jean-Louis Legrand président de 3AM (Association Amicale des Anciens de Mobil) et les deux délégués régionaux, Jehan-Jacques Peyre et Dominique Fieux, ont eu le plaisir de réunir autour d'un repas une bonne centaine d'anciens des deux Sociétés.

Hervé Brouhard, président des Sociétés ExxonMobil France et Hervé Galleron, directeur des Ressources Humaines, avaient fait le déplacement, marquant ainsi leur intérêt pour nos activités et le soutien du président à la démarche de rassemblement des deux Associations.

Les adhérents Aresso Ile-de-France avaient massivement répondu présent. Si les adhérents de 3AM étaient moins nombreux, il est probable que le bouche à oreille fonctionnera pour que la prochaine édition les voie plus nombreux.

« C'est une première qui, nous en sommes certains et avec votre soutien, se renouvellera : nous encourageons les délégués régionaux à "inviter" leurs homologues Mobil aux actions qu'ils organisent mais nous savons qu'ils le font déjà », a conclu Arlette.

C'est en terrasse sous un chaud soleil que les invités ont partagé ce moment de convivialité et d'amitié. Merci à Lucullus pour le bon repas et aux adhérents bénévoles qui ont facilité le service ■

Jehan-Jacques PEYRE



Editorial



« L'été sera beau, l'été sera chaud », c'était le refrain d'une chanson ...

La réalité a dépassé la fiction. Au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest de la France (ou d'ailleurs) il a fait chaud, très chaud. On a battu des records.

Tiens, voilà un mot « record » qui revient souvent dans l'actualité :

- record de pluie au printemps,
- record de chaleur cet été,
- records aux jeux olympiques de Rio,
- records d'audience des médias avec le football,
- records de violence gratuite ou de bêtise humaine (inutile de citer des exemples).

Mais pas de record de politesse, de gentillesse, de sagesse ou de modération.

Les retraités aussi font dans l'excès si l'on en croit certains médias qui nous font passer la moitié de notre temps sur des bateaux de croisières de luxe. Tout est excessif ! voilà c'est dit, c'était ma petite révolte personnelle, mon petit record en quelque sorte.

La rentrée de l'Aresso sera beaucoup plus raisonnable, les sujets à traiter ne manquent pas :

- la réunion annuelle des délégués régionaux avec l'arrivée d'un nouveau délégué pour l'Ile-de-France,
- la préparation de l'Assemblée Générale 2017 qui aura lieu à Colmar fin mars,
- l'impact du nouveau plan de retraites ExxonMobil sur les retraités et en particulier sur les pensions de réversion,
- l'intérêt grandissant pour le projet de retraite universelle pour les générations qui nous suivent,
- la communication actifs/retraités, un serpent de mer mais une mission sans cesse à renouveler,
- et notre fil d'Ariane, maintenir la qualité du lien convivial à travers notre journal et toutes les activités régionales proposées.

Quel record nous réserve cet automne ? un record de nouvelles adhésions, sait-on jamais ...

Bonne rentrée à tous ■

Arlette RANDLES



Sommaire

La vie de l'Association	2
La vie des régions	4-14
Actualité retraites	15-17
Santé	17-18
Souvenirs, souvenirs	18
Le saviez-vous ?	19-20
Le courrier des lecteurs	20
Nos retraités dans la cité	21-22
Voyages	22-23
Calendrier	24





LA VIE des régions

Alpes du Sud/Var/Corse



Marie-France JABLIN

Découverte du monastère de la Verne à Collobrières

Après ces deux mois de trêve estivale, il est maintenant temps de reprendre nos activités, de vous faire partager les curiosités de notre si belle région !

Pour notre escapade de printemps, j'ai voulu faire découvrir à nos amis un site incontournable situé dans le massif des Maures, l'ancienne chartreuse de la Verne située à 12 km de Collobrières dans le Var. Le 16 juin dernier nous sommes allés voir ce lieu magnifique, environné de châtaigniers et de chênes-lièges, l'ancienne

chartreuse de la Verne, qui porte aujourd'hui le nom de monastère Notre-Dame de Clémence de la Verne. Nos amis de la région Provence-Languedoc, Guy Torrens, Pierre Sibra, André Doaré, leurs épouses et Josette Belloncle avaient fait le long déplacement pour nous rejoindre. Un grand merci pour leur présence.

Avant notre visite, nous nous sommes réunis à *La Petite Fontaine* à Collobrières, célèbre pour sa cuisine traditionnelle, ses civets, son pot de restes de fromages bien goûtés, très fort en bouche et ses délicieux desserts à la crème de marrons, incontournables ! L'ambiance était très détendue. Après notre délicieux repas, nous avons mis le cap sur le monastère. La météo nous avait réservé une mauvaise surprise, un orage dantesque ! Après 10 mn de marche, nous vîmes à

peine le monastère perdu dans les brumes, dans une moite atmosphère, digne du film *Le nom de la Rose* !

Un peu d'histoire. C'est en 1170 que l'évêque de Toulon, Pierre Isnard, décide de fonder un monastère dans le massif des Maures, sous le vocable de la Vierge et fonde l'ordre des chartreux, ordre

En 1792 les derniers Chartreux sont contraints à l'exil. Il en résulte la vente des bâtiments et des terrains comme biens nationaux.

Par décret du 18 janvier 1921 la Chartreuse est classée monument historique au titre de « vestiges dans la forêt ».

Le service des Eaux et Forêts devient affectataire du site en 1961. A partir de 1969 et jusqu'en 1982, grâce à l'association des Amis de la Verne, entre autres, des travaux considérables sont menés pour restaurer pierre par pierre les bâtiments dont le grand cloître de solitude et les bâtiments liturgiques.

religieux contemplatif fondé en 1084 par Bruno le Chartreux.

Après plusieurs incendies et pillages, le monastère subsiste jusqu'au départ des Chartreux en Italie à la Révolution. Après la confiscation des biens de la Verne en 1789, l'inventaire des biens en juin 1790 indique que la communauté se compose de onze pères et cinq convers.

Depuis 1983, l'ancienne chartreuse abrite vingt-six moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de Saint Bruno. Les moniales prient dans la solitude et le silence. Elles étudient, décorent de superbes poteries, prennent leur repas et dorment dans leur cellule, qui sont au nombre de douze. Le dimanche uniquement, un repas communautaire et un partage évangélique réunit les moniales. Nous avons pu assister aux vêpres célébrées dans l'église, inspirées du rite byzantin incluant de nombreuses métanies (se courber jusqu'au sol) et des hymnes. Une atmosphère de recueillement troublante.



La famille monastique de Bethléem compte 700 membres, répartis en trente monastères de moniales à travers le monde et quatre monastères de moines (branche masculine fondée en 1976) en

France, Italie et Israël. Les deux branches féminine et masculine sont gouvernées par une prieure générale, sœur Isabelle.

Je dois avouer que la découverte de ce lieu liturgique m'a beaucoup émue étant

particulièrement sensible aux chants des moniales.

Ce site est superbe et mérite une visite quelle que soit la saison ■

Jacques FAURE nous a quittés le 19 mai après un courageux combat contre une longue maladie. Il avait 81 ans. Il a fait toute sa carrière chez Exxon aux USA et plus particulièrement ExxonMobil Chemical au Vistalon à Notre-Dame-de-Gravenchon. Il a profité d'un plan social et quitté la Société à 58 ans. Passionné de golf et de bridge, il avait choisi de se retirer avec son épouse dans le Vaucluse pendant 15 ans puis à Boulouris pendant 6 ans. J'avais eu le plaisir de le rencontrer au cours de journées organisées dans ma région et lors de l'Assemblée Générale à Saint-Jean-Cap-Ferrat en 2015. Un couple fort sympathique. Je présente mes plus sincères condoléances à son épouse, leurs trois enfants et quatre petits-enfants.

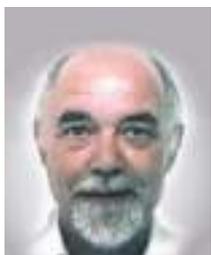
Avec toute ma sympathie à Madame Faure.

Marie-France JABLIN

06 89 75 44 88

mariefrance.jablin@gmail.com

Aquitaine



Marc VIGNAUD

Petite histoire de la création d'Esso REP en 1955

J'espère que la période d'été s'est bien passée pour vous tous, dans la chaleur, éventuellement entourés de vos petits-enfants que vous avez été (comme nous) ravis d'accueillir puis soulagés de voir reprendre l'école. Je vous transmets ci-joint un texte élaboré par Serge Hannier, relatant sa contribution à la création d'Esso REP.

J'espère que mon ami Christian Lemieux me pardonnera d'avoir débauché un retraité de ses « ouailles » (Serge profite de sa retraite en Normandie). Il m'a contacté parce que Parentis est en Aquitaine ■

Marc VIGNAUD

06 62 55 66 81

vignaud.marc.pierre@gmail.com

C'est en lisant l'article sur la contribution d'Esso REP au développement de l'élevage des esturgeons en Aquitaine que m'est venue l'idée de vous conter comment j'ai pu moi-même contribuer – ô combien modestement – à la création d'Esso REP en tant que Société.

Nous sommes au printemps 1955. Le groupe Esso a créé l'année précédente un certain affolement à la Bourse de Paris en annonçant la découverte du gisement de Parentis qui sera pendant des années le premier gisement pétrolier sur le sol français. A la raffinerie de Port-Jérôme, le laboratoire semi-industriel s'est appliqué à disséquer les premiers barils du précieux liquide pour en déterminer toutes les possibilités. Par ailleurs, la raffinerie, sortie de sa période de reconstruction de l'après-guerre, venait d'entrer dans une phase de modernisation dont l'industrie avait grand besoin (l'indice d'octane des carburants était encore à 78 avec plomb) et on s'affairait à y construire et mettre en service des installations modernes telles que

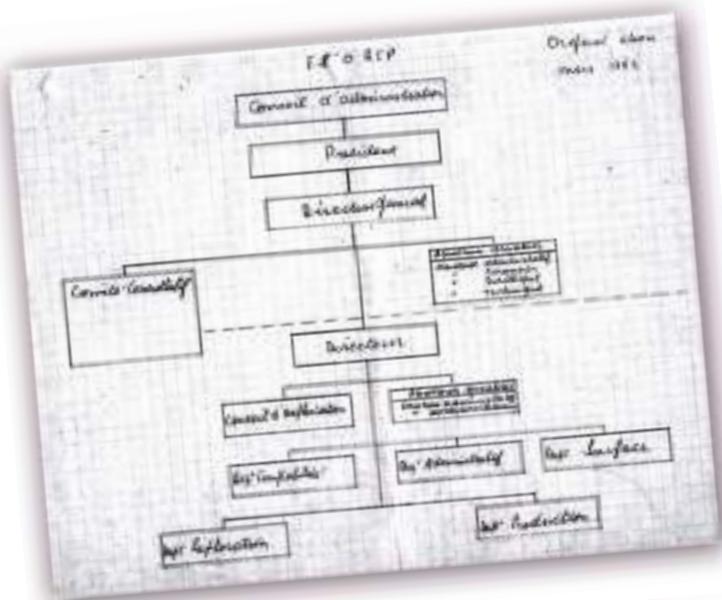
cracking catalytique, déparaffinage, désasphaltage des huiles et j'en passe. Ces activités nécessitaient de nombreux échanges écrits avec les Etats-Unis pour lesquels il avait été créé, au sein du département Technique, un petit groupe de traduction à la tête duquel je me trouvais à l'époque.



Un jour, Jules Demarq, le chef du département du moment, me fait appeler dans son bureau pour me dire ceci :

« J'ai un ami qui fait partie de l'équipe chargée de mettre sur pied la société Esso REP. Il vient de recevoir le document de base établi aux Etats-Unis, le Manuel d'organisation. C'est la description de toutes les fonctions à pourvoir pour l'établissement de cette société. C'est un document extrêmement

confidentiel qui, bien sûr, est rédigé en anglais. Cet ami sollicite mon aide pour en obtenir une version française et je vous confie cette mission. Vous allez vous installer dans un bureau libre et vous vous y enfermerez en ne laissant personne venir regarder par-dessus votre épaule » et il me remit le manuel en question ...



•••

Si le jargon technique m'était plutôt familier, il n'en était pas de même pour celui de l'exploration et je pris ce travail comme un challenge. J'ai donc commencé par mettre de côté le précieux manuel et m'installer à la bibliothèque pour me plonger dans tous les livres et magazines comme *Oil and Gas* qui étaient à ma portée pour m'imprégner du sujet et me mettre en situation.

Après quelques jours, j'avais appris beaucoup de choses... y compris qu'on pouvait même aller à la pêche dans un puits de pétrole (fishing) mais seulement pour y récupérer du matériel susceptible d'y être tombé et qu'il existait des outils spéciaux pour cet usage!

Après cette période d'initiation, je pus enfin ouvrir le fameux manuel et me mettre au travail.

Soucieux de faciliter la tâche de la personne qui sera chargée de la dactylographie, j'ai choisi d'utiliser un crayon et du papier quadrillé afin de pouvoir gommer et éviter les ratures.

Les premières pages contenaient surtout des considérations philosophiques sur la raison d'être d'un tel manuel, la nécessité de déléguer, les lignes d'autorité etc. avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire le rôle et les responsabilités de toutes les fonctions de la Société. Cela commençait avec le président qui devait « ...servir de guide pour l'application du plan fondamental d'organisation de la Société... » pour aller jusqu'au service Forages où le géologue devait "... examiner les carottes à la sortie du puits, en faire la description et enregistrer ses observations avec les résultats d'examen des déblais...".

Après avoir navigué dans les chartes d'organisation (non nominatives) de tous les services y compris les services administratifs comme la Comptabilité ou le Juridique, j'avais noirci environ cent cinquante pages de mon papier quadrillé.

Je possède toujours ce manuscrit qui a bien sûr jauni après plus de soixante ans dans un tiroir mais il est resté lisible. La dernière page porte la date du 26 juin 1955 et je crois que l'acte de naissance d'Esso REP est daté du mois suivant : juillet 1955.

Je dois dire que ce travail m'a apporté une grande satisfaction en me faisant découvrir un domaine qui m'était presque totalement étranger, ce fut intellectuellement très enrichissant.

Serge HANNIER

Section 1.00
Introduction

But du "Manuel d'organisation"

a. Le but de ce "Manuel d'organisation" est de définir les fonctions, responsabilités et liaisons fonctionnelles des personnes des groupes d'organisation. Le "Manuel d'organisation" est publié et tenu par le Directeur Général suivant les pouvoirs délégués par le Président.

b. Les descriptions des fonctions et les responsabilités, autorités et liaisons fonctionnelles correspondantes énoncées dans le manuel font partie du régime de la Société.

c. Conformément à la politique de la Société, le plan d'organisation doit être clairement défini, et compris de tous les intéressés. En conséquence, des copies exemplaires de ce manuel doivent être mis à la disposition - pour référence et utilisation - de toutes les personnes occupant des postes de direction, de supervision et des positions clés dans la Société. Les personnes auxquelles des exemplaires de ce manuel ont été attribués sont responsables de leur conservation et de l'insertion de toutes les modifications et remises émanant de sources autorisées de l'acte de naissance de la Société.

Bretagne/Pays de la Loire



Jean-Claude
VERVAET

La Vallée des Saints

La Vallée des Saints est située sur une colline de la commune de Carnoët dans les Côtes-d'Armor. Elle est constituée de grandes statues de quatre à cinq mètres de hauteur pesant 10 tonnes ou plus. Elles représentent les saints fondateurs de la Bretagne. A terme, 1000 statues de saints bretons sont programmées et peupleront cette vallée.

Depuis quelques années, une poignée de Bretons un peu fous a entrepris de faire revivre des saints oubliés sous la forme de statues monumentales. Le matériau utilisé est le granit breton qui existe en différents coloris : rose, gris, bleu etc. Chaque carrière possède un granit de couleur différente. A ce jour, 74 ont été édifiées et seront une centaine pour 2018. Chaque statue représente un saint patron mais celle qui revient régulièrement est « Anne ».

Son patronyme se trouve partout : dans les Livres Saints et les cantiques et même un verset nous dit « nous vous prions avec joie ! Protégez vos Bretons sur terre et sur mer ! ». Ce cantique est entonné par les pèlerins au pardon de sainte Anne depuis des générations.

Sur le site se trouve la chapelle Saint-Gildas édifée entre 1490 et 1520. Une fontaine située derrière cette chapelle daterait de la période gauloise ; ses eaux étaient réputées pour donner force et vigueur aux chevaux qui s'y abreuvaient lors du pardon de saint Gildas. Cette tradition a été maintenue jusqu'en 1950.

Comme l'ont déjà fait des milliers de visiteurs en 2014, venez vous aussi découvrir la Vallée des Saints. Les personnages qui peuplent la butte, devenus « saints » par la seule volonté populaire, vous plongeront dans l'histoire de l'Armorique du V^e au VII^e siècle avant qu'elle ne devienne la Bretagne. La Vallée des Saints est considérée aujourd'hui comme l'île de Pâques bretonne du troisième millénaire ■



Jean-Claude VERVAET

06 22 06 08 33

vervaet.jean-claude@orange.fr

Est



Michel MESSNER

Le beau temps était au rendez-vous pour nos déjeuners de retrouvailles printanières.

Il se confirme que le choix du printemps pour nos déjeuners de retrouvailles est le plus judicieux car chaque fois le beau temps nous a souri.

Tout d'abord le jeudi 28 avril en Alsace à l'Auberge de la Paix à Sélestat où, malgré trois désistements de dernière minute dus à des problèmes de santé, nous fûmes neuf à partager un

moment fort agréable tant par la qualité de la table que par la bonne humeur des participants.

Le fait de nous déplacer à 50 km au sud de Strasbourg nous a permis d'avoir le plaisir de revoir nos deux adhérentes mulhousiennes : Jeannine Fischer et Nicole Johann. Plaisir un peu terni par l'annonce du départ de Strasbourg pour Antibes d'André Guyard et de sa charmante épouse qui étaient de fidèles participants à nos réunions. Nous leur souhaitons bonne installation dans le Sud et beaucoup de plaisir à participer aux manifestations organisées par Marie-France en Alpes du Sud/Var/Corse.



à l'Auberge de la Paix à Sélestat

Ensuite, le mardi 3 mai à l'Hôtel du Parc de la Colombière à Dijon où nous étions huit à partager un bon repas autour d'une table ronde bien conviviale qui permit à tous de converser sans avoir à trop élever la voix.

Là aussi, Roland Bonvalot et son épouse nous firent le plaisir de nous rejoindre depuis leur bonne ville de Besançon qu'ils nous donnèrent l'envie de visiter à une prochaine occasion.

Enfin, le mardi 10 mai au restaurant Les Pissenlits en plein centre de Nancy, c'est avec François Fillon en déplacement de préparation des primaires à l'élection présidentielle que nous avons partagé le premier étage du restaurant.

Nous n'étions que six après le désistement des Bollinger. Paul,



à l'Hôtel du Parc de la Colombière à Dijon

victime le 7 mai d'une mauvaise chute, souffrait d'une fracture du bras gauche. Dans la salle voisine ils étaient beaucoup plus nombreux à applaudir chaleureusement les multiples prises de parole de leur candidat favori. Cela ne nous empêcha pas de passer un bon moment autour d'un

excellent repas où l'harmonie des vins et des mets a été particulièrement réussie.

Rendez-vous au printemps prochain pour l'Assemblée Générale de l'Aresso qui se tiendra en Alsace. Vous pouvez déjà retenir la date du jeudi 30 mars pour un déjeuner/spectacle au Royal Palace à Kirrwiller ■

Bonne rentrée à tous.

Michel MESSNER

06 24 92 56 20

michel.messner@free.fr



au restaurant Les Pissenlits à Nancy

Ile-de-France



Jehan-Jacques PEYRE

Les passages couverts insolites



Nous poursuivons nos visites de Paris, proposées par Arlette et toute son équipe, avec des lieux plus secrets que les grands châteaux de Vincennes, Versailles ou Saint-Germain-en-Laye.

Une fois n'est pas coutume, c'est sous une pluie fine que débute la visite mais heureusement le programme de ce jour nous met très vite à l'abri, puisque nous « découvrons » les passages couverts situés aux abords des Grands Boulevards. Notre guide Caroline nous en fera visiter une dizaine. Des quartiers bourgeois aux plus populaires, chaque passage a son identité, parfois surprenante. Edifiées pour la majorité au XIX^e siècle, ces galeries percées au milieu des immeubles et surmontées de verrières constituent une curiosité architecturale typique de Paris.

Après le passage du Bourg-l'Abbé avec ses deux imposantes cariatides qui encadrent l'entrée, nous traversons le passage

couvert du Grand-Cerf. Créé en 1825, sa structure en métal et fer forgé laisse une grande place à la lumière grâce à sa belle verrière. Nous découvrons de jolies boutiques d'artisanat : bijoux, mobilier, design, des commerces très pointus de tricot, de luminaires...

Un peu plus loin, nous apercevons les beaux bâtiments du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et la Gaîté lyrique dont Offenbach a été le directeur, avant qu'il ne soit reconverti en centre culturel consacré aux arts numériques.

Dans la rue Saint-Denis où le plus vieux métier du monde continue de s'exercer - très discrètement à l'heure de notre visite - nous atteignons le passage du Caire.

Construit en 1798, c'est le plus ancien de la capitale. Inspiré de l'expédition de Bonaparte en Egypte, il porte le nom de la capitale égyptienne en raison des trois statues à l'effigie de la déesse Hathor ornant l'entrée place du Caire. Avec ses 320 mètres, il est aussi le plus long et le plus étroit de Paris.

Près de la Porte Saint-Denis, nous traversons le passage des Dames de Saint-Chamond. Hardouin-Mansart y fit construire au XVIII^e siècle un élégant hôtel particulier pour protéger les nobles des bruits de la rue. Puis c'est le passage du Prado qui s'ouvre boulevard Saint-Denis. Créé en 1785, il ne fut couvert qu'en 1925. Le style architectural des supports de la verrière rappelle l'exposition des Arts décoratifs de 1925. La verrière est caractérisée par les décorations de ses fermes en "staff" disposées sur une armature en fer. Les deux bras du passage, disposés à angle droit, sont reliés par une belle rotonde surmontée d'une verrière.



Le passage du Caire



Le passage du Grand-Cerf

Nous terminons sous le soleil par le passage Brady, communément appelé Little India, il abrite de nombreux commerces indo-pakistanaïns, mauriciens et réunionnais ■

Jehan-Jacques PEYRE
06 14 18 91 13
jjpeyre@yahoo.fr

THEATRE

La saison artistique 2015/2016 du Théâtre André Malraux s'est terminée au mois de juin. Nous sommes heureux d'avoir pu satisfaire les 102 personnes qui sont venues assister à une vingtaine de représentations. Nous avons pu obtenir quelques places pour des spectacles non prévus. Vous avez dû recevoir le programme 2016-2017 et vous pouvez le consulter sur notre site [resso-amitie](http://resso-amitie.fr). La nouvelle saison se révèle diversifiée et très intéressante. Il reste des places pour les spectacles à partir de novembre. Merci de faire rapidement vos réservations, soit en retournant votre bulletin d'inscription, soit par mail à josiane.garot@wanadoo.fr. Vous serez contactés en temps voulu pour le règlement des places. Nous vous espérons nombreux. Amitiés,

Josiane GAROT

*Il y aura bientôt quarante ans, une mission d'audit allait me rapprocher d'un collègue. C'était un gaillard qui pouvait m'en imposer mais il se gardait bien de le faire. Il était prévenant mais quelque peu moqueur. Quel "compagnon du devoir"!
J'en ai fait un copain super et généreux, qui allait devenir un ami fidèle et attachant. Ce collègue, copain, ami ... s'appelait **Jean Mercier**.
Au revoir Jean,*

Michel DUBUIS

Limousin-Auvergne/Poitou



Gabriel SAINT-ANDRÉ

Un rassemblement de la région était programmé pour la mi-septembre 2016 avec déjeuner et aller/retour au puy de Dôme par le petit train touristique. Or, les indisponibilités et soucis de santé des participants potentiels amènent le délégué régional à reporter en octobre.

Nous espérons surtout que la santé s'améliorera pour les personnes concernées ■

Gabriel SAINT-ANDRÉ

06 25 74 53 49

gasaintand@numericable.fr



Midi-Pyrénées/Roussillon



Hubert FRUTOSO



C'est la rentrée ! J'espère que vous avez passé un bel été malgré les températures élevées du mois d'août. Notre vent d'autan nous a tout de même fait passer ce cap sans trop souffrir, à l'ombre avec un bon livre et une boisson rafraîchissante.

En juin, nous nous sommes retrouvés 19 participants pour le voyage en Pologne. Nous étions désolés pour Georges qui au dernier moment a dû annuler sa participation. Nous comptons sur lui pour les prochaines sorties. De Gdansk à la frontière slovaque, de l'avis des participants, ce fut un séjour très agréable. Les souffrances et les vicissitudes de ce pays l'ont blessé mais ne l'ont pas détruit, rendant cette nation encore plus attachante aux voyageurs. Des photos sont disponibles sur le site [aresso-amitie](http://aresso-amitie.fr).

Avec Marc Vignaud, nous retracerons dans la prochaine revue les événements de la sortie commune Aquitaine et Midi-Pyrénées/Roussillon du 6 octobre sur la Baise, entre Armagnac et Agenais, à Condom (Gers).

Prochaine rencontre possible le 2 février 2017 pour notre déjeuner des vœux. Je vous informerai avant la fin de l'année. Après les thèmes du rugby et de l'aéronautique (évident pour notre région), je compte sur vous pour me soumettre vos idées et souhaits. On va éviter le ski dans nos montagnes des Pyrénées mais il y a des activités en salle, à suivre...

Au plaisir de vous lire ou entendre, je reste à votre écoute ■

Hubert FRUTOSO

06 58 81 31 76



Nord/Picardie



Jean-Pierre VANSANTE



Le trimestre passé ne m'incite pas à écrire mon article habituel sur les événements marquants de la guerre 1914-1918.

A quoi ont servi ces moments historiques dramatiques dont l'enjeu pour nos anciens était d'assurer la protection de notre territoire national et des leurs.

Cent ans! Et de nouveau l'horreur d'une invasion terroriste meurtrière, en France, en Belgique, en Allemagne et dans le monde en général.

Nous sommes entrés dans une « troisième guerre mondiale » d'un nouveau type qui fait fi de toutes les valeurs morales que nous avons dans nos gènes.

Que deviendra un monde sans humanité? Que laisserons-nous comme héritage à nos enfants et petits-enfants? Telles sont les problématiques auxquelles devront réfléchir les futurs dirigeants occidentaux.

L'histoire nous a toujours démontré que c'est dans la pire adversité que naît le rebond salutaire. En attendant, nous devons nous adapter pour faire face à ces risques nouveaux. Cela ne doit pas changer fondamentalement notre façon de vivre ni nos vies de retraités.

Je souhaite à chacun d'entre vous un bel automne, prélude à un hiver paisible.

Amicalement ■



Pierre Delbende nous a quittés en ce magnifique été indien à l'âge de 90 ans entouré de toute sa famille.

J'ai rencontré Pierre au tout début de ma carrière à Esso Chimie à Notre-Dame-de-Gravenchon. Au début des années soixante-dix, jeune ingénieur affecté au département Paramins au Service Technique, j'apportais le support technique aux opérations de fabrication d'additifs, d'acides sulfoniques et de sulfonates. A ce titre, pendant une dizaine d'années, le support technologie des procédés nous était apporté par notre centre de recherches de Mont-Saint-Aignan. C'est ainsi que j'ai travaillé entre autres avec Marcel Prillieux, Robert Tirtiaux, Marcel Robert, Alain Lénack, Jean-Paul Hellot, Robert Laurent, Pierre Delbende et leurs techniciens associés.

Très vite, au-delà de nos racines géographiques, nous avons développé Pierre et moi une relation d'estime réciproque essentiellement basée sur des valeurs personnelles communes.

Lors de sa messe de funérailles, le samedi 10 septembre, j'ai retrouvé dans l'homélie du prêtre qui officiait toutes ces valeurs que j'avais découvertes il y a une quarantaine d'années.

Toute sa vie, tant personnelle que professionnelle, fût marquée par le souci permanent de l'accomplissement, la transmission des valeurs et des connaissances, le bien permanent de chacun et le support aux autres au-delà des siens.

Père d'une belle famille, il rassemblait régulièrement avec son épouse, enfants et petits-enfants, ces derniers gardant l'image d'un grand-père attentionné qui, le jour de ses quatre-vingts ans leur remit un testament affectif, guide de leur vie à venir, où ressortaient deux axes d'action : maintenir les valeurs morales transmises par les générations précédentes et apporter leur soutien, leur affection aux autres au-delà de la famille qui souffre.

Arrageois de pure souche, né dans le centre ville, il garda toujours sa passion pour sa région et ses habitants, sa seule dérogation étant le plaisir de séjours à la montagne où il appréciait la plénitude de la randonnée, en particulier avec ses petits-enfants.

Aussi ce n'est pas par hasard que Pierre fût notre délégué régional Aresso de 1997 à 2004.

A ce titre lors de ma prise de fonction de délégué, il sut me prodiguer ses conseils qui s'avèrent utiles.

Un époux, un père, un grand-père remarquable nous a quittés. Un grand humaniste s'en est allé là-bas où, fervent de généalogie, il saura compléter les pièces qui manquaient à son puzzle.

Je renouvelle à son épouse et à sa famille les plus sincères condoléances de l'Aresso, de tous ceux qui l'ont connu dans ses activités professionnelles à Mont-Saint-Aignan et nous les entourons de notre affection.

Nous garderons de Pierre le souvenir d'un homme bon et d'un serviteur sans faille, toujours présent au service des missions qu'il s'était données.

Jean-Pierre VANSANTE

06 79 43 08 51

vansante.jean-pierre@orange.fr

Normandie



Christian LEMIEUX

Chers amis,

L'automne arrive à grand renfort d'averses et de rafales de vent.

Nos arbres, si verts depuis le printemps, se débarrassent de leurs feuilles jaunies. C'est maintenant le temps de la cueillette des champignons, des belles balades en forêt au petit matin... Qu'elle est magnifique également cette saison, son seul défaut c'est d'être annonciatrice de l'hiver.

Que dire de cet été, sinon qu'il fût très mitigé, froid et pluvieux en son début puis brûlant à l'extrême certains jours en août. Je sais que cette chaleur accablante est difficile à vivre pour les personnes âgées. Mon plus grand espoir, c'est que vous ayez traversé cette période sans trop de difficulté et que cette fraîcheur automnale vous revitalise.

Bien sûr malheureusement, je dois déplorer la disparition de quelques amis très chers, certains proches de notre Association, d'autres anciens compagnons de travail. A toutes ces familles explorées, j'adresse en mon nom et au vôtre nos sincères condoléances.

J'ajoute et je le répète, je suis à leur disposition pour les aider le cas échéant et les accueillir au sein de notre Association, cette grande famille fraternelle.



J'ai peu de nouvelles informations sur notre Association en cette fin d'été sinon que des grands thèmes seront à l'ordre du jour de la réunion des délégués régionaux en octobre prochain ; ce sont en priorité les effectifs et l'adaptation progressive au changement qu'il soit numérique ou matériel.

Aresso changera, c'est inéluctable, mais, jamais, je dis bien jamais, ces changements n'affecteront les aspects sociaux et conviviaux qui nous unissent et font notre force.

En mars, notre repas de printemps avait été un franc succès et je vous convie à rééditer ces retrouvailles le 27 novembre. Vous aurez comme à l'accoutumée un excellent repas et un orchestre de renom pour un après-midi animé et chaleureux.

En ce qui concerne les voyages, nous naviguons un peu à vue, en fonction des propositions qui vous sont faites et du nombre de participants. Vous serez avertis en temps et heure du programme 2017/2018.

Le bureau de Paris propose également des voyages intéressants et innovants, vous pouvez contacter Josiane Garot si l'un d'entre eux vous intéresse.

Je ferai un bilan plus précis de cette activité « voyages » dans le prochain numéro ainsi que de mes activités au sein d'une association d'insertion professionnelle et sociale pour l'emploi. Cette association distribue également des colis alimentaires pour les personnes dans le besoin. Chers amis, je vous quitte en vous promettant d'être plus complet la prochaine fois ■

Christian LEMIEUX

02 35 96 10 09

christian.lemieux@neuf.fr

Pour terminer, je vous livre cette citation qui résume tout :

*Le pessimiste se plaint du vent
L'optimiste espère qu'il va changer
Le réaliste ajuste ses voiles.*

William Arthur Ward

Provence-Languedoc



Guy TORRENS

Croisière sur le Rhône le 14 mai 2016

« ... et ils furent trente en arrivant au port »

Tous à l'heure pour un embarquement joyeux, par un temps splendide.

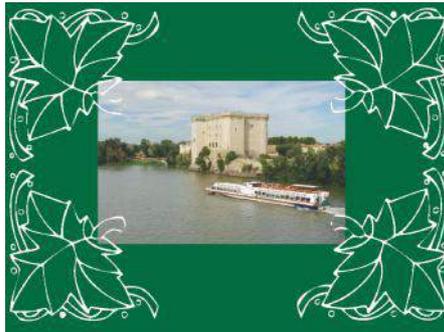
Le départ fût donné à 11 h 30, tout le monde s'était installé aux tables dressées pour le repas, pris lors de la promenade.

Le bateau part vers le pont d'Avignon, le Palais des Papes puis fait demi-tour et se dirige vers la grande écluse de Vallabregue, Aramon et Beaucaire (point de départ du canal du Midi).

Arrivés à Tarascon vers 14 h 15, après un excellent repas convivial, nous voilà au pied du magnifique château du « Bon roi René » baigné par les eaux du Rhône.

Nous faisons escale à Tarascon patrie de la fameuse Tarasque et du Tartarin d'Alphonse Daudet.

Puis visite du château, construit par Louis II d'Anjou à son retour d'Italie en 1400, les travaux furent interrompus à plusieurs



reprises mais terminés par le roi René vers 1449 dont le souci était de le rendre plus habitable.

Du XVIII^e siècle à 1926, le château sert de prison notamment pour les marins ennemis. Le château comporte une basse-cour, le logis seigneurial (trois étages desservis par des escaliers à vis), la tour des chapelles composée de deux chapelles superposées.

Comme toutes les constructions à des fins militaires la décoration est réduite à peu de choses. Cependant les vouîtes d'ogives reposent sur des consoles fort bien sculptées : chimères, aigles, chauves-souris...

Il est 16 h 15, le bateau lève l'ancre, retour vers Avignon "heureux" de cette belle journée, passée ensemble ■

Guy TORRENS

04 67 84 32 63

guy.torrems0128@orange.fr





André BATAILLARD

Comment ça va ?

Bonjour à tous. J'espère que votre été s'est bien déroulé, que vous avez pu vous mettre à l'ombre en cette période de canicule. Voici un automne qui va tenir ses promesses, les couleurs, les senteurs, les champignons, la rentrée, les premiers feux dans la cheminée, les forums, le réveil des associations, les rendez-vous, les reprises de contacts... le quotidien... la vie. Bougeons ensemble.

Déjeuner d'automne

Nous étions convenus en Rhône-Alpes que notre repas d'automne se tiendrait le 28 septembre. Pour des questions d'emploi du temps j'ai dû le décaler au 19 octobre. Vous voudrez bien m'en excuser. Il se tiendra à Annecy, notre ami Michel Dubois suit cela de près et se fait une joie de vous faire redécouvrir la « Venise savoyarde ». Je vous espère nombreux à ce déjeuner de l'amitié.



FNAR Rhône-Alpes

Le dernier conseil d'administration s'est déroulé à Francin en Savoie où la municipalité avait mis gracieusement à disposition la salle polyvalente. Le président Pierre Alaux a détaillé l'ordre du jour reprenant notamment le point sur la situation de la FNAR RA (supports communications, AG, le cas spécifique des clubs : 43 clubs représentant 2500 personnes). Un point sur la comptabilité qui est à l'équilibre. Michel Dubois a présenté le rôle d'un Représentant des Usagers. La séance s'est terminée par un état des lieux du projet de "retraite universelle" intégrant l'approche CFR et celle de FNAROPA quant à sa mise en œuvre.

Revenu universel :

Vous avez, comme moi, entendu parler du "revenu universel" qui veut assurer un revenu minimum à chaque personne, adulte ou enfant afin qu'elle ait au moins les moyens de se loger et de se nourrir.

Comment cela pourrait-il être mis en pratique ?

J'ai relevé récemment dans **Capital** une approche de réponse. Je vous la soumetts. Les premières expériences de ce revenu d'existence ont eu lieu dans les années 70, aux Etats-Unis et au Canada, via des tests réalisés sur plusieurs milliers de personnes. Le but était de savoir si le versement garanti d'une certaine somme incitait les gens à moins travailler. Et la réponse fut négative, du moins avec des montants modestes. L'idée fait son chemin, en particulier en Finlande qui a nommé un groupe de travail sur le sujet. Pour mettre en œuvre un tel projet ceci passerait par une refonte totale du système fiscal et social. Ce revenu d'existence serait versé sous la forme d'un crédit d'impôt, calculé automatiquement tous les mois par le fisc. Ainsi, les personnes sans aucune ressource percevraient le revenu d'existence en intégralité, tandis qu'un contribuable aisé verrait son impôt mensuel diminué du montant de ce revenu d'existence.

Le barème compliqué de l'impôt sur le revenu serait remplacé par un prélèvement à taux unique, dû dès le premier euro. La plupart des exonérations fiscales et sociales seraient supprimées, de manière à ce que tous les revenus soient soumis à ce prélèvement. On supprimerait aussi le RSA, la prime d'activité ainsi que plusieurs prestations familiales, auxquels se substituerait le revenu d'existence. En revanche, les allocations chômage, les pensions de retraite, les aides au logement ou encore les aides aux handicapés seraient maintenues. Enfin, les cotisations sociales actuelles, qui ne servent pas à acquérir de droit à une prestation spécifique, telles que les cotisations santé et la CSG, seraient remplacées par un prélèvement à taux unique, servant à financer les dépenses d'assurance maladie.

Qui gagnerait et qui perdrait dans cette méthode ?

Il y aurait une moitié de gagnants, un quart de perdants et un autre quart pour lequel cela serait neutre. Les personnes les plus pauvres y gagneraient, en particulier les couples. Les familles avec un seul enfant, seraient aussi gagnantes. A l'inverse, les retraités, hormis les plus modestes, seraient touchés car ils bénéficient

actuellement d'un certain nombre d'exonérations fiscales et sociales. Les plus aisés seraient aussi pénalisés : les 10 % les plus riches verraient leurs revenus amputés de l'ordre de 5 à 6 %. En particulier, certains épargnants y perdraient du fait de la fin des avantages fiscaux sur les placements tels que l'assurance-vie ou l'épargne réglementée.

Quel serait alors l'impact sur les dépenses publiques ?

On ne dépenserait pas un centime de plus, car l'impôt pesant sur les revenus financerait intégralement le crédit d'impôt. Le calcul : en taxant à 23,5 % l'ensemble des revenus imposables (salaire, pension, indemnité chômage, revenus du capital), on récolterait environ 318 milliards d'euros. Cela permettrait de financer un revenu d'existence de 470 euros par mois pour les adultes, de 270 euros pour les adolescents entre 14 et 18 ans et de 200 euros pour les enfants de moins de 14 ans. Le revenu d'existence serait touché par tout le monde quoi qu'il arrive et serait complété par les aides au logement, voire éventuellement une allocation chômage, un revenu d'activité ou une pension de retraite.

Evidemment, on peut débattre du montant alloué à chacun mais il faut aussi être réaliste : imaginer de verser 800 euros par mois à tout le monde ne serait pas viable financièrement. En même temps, il faut être bien clair sur un point : vivre sans travailler, c'est une fable. Le but du revenu d'existence n'est pas d'inciter les citoyens à l'oisiveté, mais simplement de constituer un filet de sécurité en cas de gros coup dur et aider ceux qui ont de faibles revenus.

Quel serait alors l'impact sur les prix des biens de consommation ?

L'offre est abondante et la concurrence féroce. Il y a donc peu de risque que le versement d'un revenu universel alimente l'inflation. En revanche, en ce qui concerne le logement, dont l'offre est plus limitée, il y a effectivement le risque que les loyers grimpent, car on sait bien que ces derniers sont souvent corrélés au niveau des aides au logement. Il faut, là aussi, prévoir d'autres dispositifs pour éviter les dérives.

Le revenu universel, utopie ou pas ? ■

André BATAILLARD
06 80 24 49 69
rolandre73@yahoo.fr





Non, tout ne va pas mieux mais la CFR agit ...



Pierre LANGE

Partir en vacances c'est aussi quelquefois décider d'oublier momentanément divers soucis, financiers ou autres, tout en sachant qu'ils ont peu de chances de disparaître entre juillet et août. Il arrive même qu'ils s'aggravent quand le gouvernement du moment profite d'un certain engourdissement des consciences, au creux de l'été lorsque de nombreux français sont sur les plages. C'est ainsi par exemple que le premier ministre, Edouard

Balladur fit en plein mois d'août 1993 voter l'une des plus importantes réformes des retraites du secteur privé : la durée de cotisation assurant le taux plein passa de 150 à 160 trimestres progressivement sur 10 ans; le montant des pensions fut désormais calculé sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures précédemment, avec une montée en charge d'un an chaque année sur 15 ans pour atteindre 25 années en 2010; la revalorisation des pensions fut indexée sur les prix au lieu des salaires auparavant. L'impact de ces modifications est encore massif aujourd'hui.

Cette année, la période des congés a en fait commencé par un tonitruant concert tentant de rassurer les français au sujet du déséquilibre chronique des régimes de retraites sévèrement critiqué par l'Union européenne et l'OCDE. Vous avez pu lire quelques-unes des envolées lyriques fustigeant « *les messagers de l'inquiétude* », affirmant que « *l'équilibre est de retour* », que « *la question de l'âge de départ n'a plus de raison d'être* », qu'il y a un « *très net rétablissement du système français de retraites* » et que « *la France a su mettre son système de retraites sur la voie d'un équilibre financier durable* ». Triste car mensonger!

La presse et nous-mêmes, CFR, avons vigoureusement dénoncé ce triomphalisme trompeur et rappelé qu'annoncer une franche amélioration de la situation sur des bases très optimistes sans prendre en compte ni le déficit réel de la fonction publique, ni les subventions aux régimes spéciaux, équivalait à de la désinformation dont Christian Bourreau, président de l'UFR, fait un résumé très éclairé dans « Cahier des Retraités » (environ 700 abonnés Aresso) : « *Retraités, dormez en paix, tout est sous contrôle!* ».

Plus récemment, beaucoup de bruit aussi au sujet de la réduction actuellement estimée du déficit de l'ensemble des 4 branches de la sécurité sociale, de 10,8 M€ en 2015 à 9,1 cette année. La part Retraites dégagerait un excédent de 0,5 M€ mais le fonds de solidarité vieillesse (FSV), autre composante de la retraite puisqu'il finance le minimum contributif (complément de pension pour les retraités qui ont peu cotisé), voit, lui, son déficit rester à 3,9 M€ ...

Du côté des régimes Agirc/Arrco, l'optimisme gouvernemental - baisse du déficit à environ 4 M€/an à l'horizon 2020 - tient d'une part à l'utilisation d'un taux de croissance 2016 très optimiste (1,5 %) alors que le consensus des économistes, du FMI et l'OCDE est de 1,2 %. Cet optimisme tient d'autre part à l'hypothèse d'un irréaliste taux de chômage de 7 % (cas de base du COR), du jamais vu depuis les années 1980. Notons que, au-delà de ce cas de base, une simulation du COR montre que si la croissance se limitait à 1 % (j'ajoute, par malheur), équilibrer l'ensemble des régimes sur 25 ans, donc vers 2042, obligerait soit d'augmenter le

taux de cotisation de 1,2 point dès 2017 soit de réduire toutes les pensions de 3,8 %. Notez que 1,2 point de plus sur la cotisation « employé » Agirc/Arrco serait un passage de 6 % (cotisation actuelle) à 7,2 %, soit une hausse de 20 %!

En haut lieu on ne croit peut-être pas beaucoup à cette projection, ce qui amène les pouvoirs publics à essayer de connaître avec précision les effets de l'accord Agirc/Arrco d'octobre 2015 car les résultats de ces régimes complémentaires entrent dans le champ du déficit tel qu'il est renseigné à la Commission européenne. Toute économie réalisée par Agirc et Arrco, qui fusionneront en 2019, est en effet comptabilisée dans l'effort de réduction du déficit public.

Ce panorama bien sombre vous convaincra sans doute que le pire n'est pas encore derrière nous. La CFR, comme de plus en plus de politiques, parlementaires et autres, sans parler bien sûr des déjà nombreux économistes, continue d'estimer que, parallèlement à un nouveau report de l'âge de départ à la retraite, le remplacement de l'ensemble des régimes publics et privés par un régime unique sera capable de garantir le niveau des pensions sur la durée et en parfaite équité. La proposition CFR correspondante d'un « *régime universel de retraite* », qui sera prochainement diffusée aux adhérents par leurs associations, sera officiellement lancée sous la forme d'un colloque CFR le 16 décembre au Sénat avec trois tables rondes sur le thème « *Le régime universel de retraite : la réforme que la France attend?* ». Des invitations sont lancées à tous les parlementaires, à de nombreuses personnalités politiques et universitaires, à des économistes, aux médias, presse sociale en particulier. Des personnalités européennes comme Enrico Letta, ex premier ministre italien prédécesseur de Matteo Renzi et actuellement professeur à Sciences Po Paris sont également invitées.

Depuis sa création la CFR a toujours recherché des occasions d'expliquer ses positions retraite au plus haut sommet de l'Etat, sans succès jusqu'ici mais, la présidence de la République ayant pour la première fois accepté cet été de rencontrer des représentants de notre confédération, Pierre Erbs et François Bellanger ont été reçus à l'Élysée ce 27 juillet par Michel Yahiel, conseiller social de François Hollande. Ce conseiller a écouté les préoccupations et positions de la CFR concernant sa représentativité, sa proposition de régime universel de retraite ainsi que le problème de l'assurance complémentaire santé.

Résultat mitigé vu les réponses évasives du conseiller dont la suggestion de prendre contact avec le cabinet de madame Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée de la santé, des personnes âgées et de l'autonomie fut cependant suivie d'effet. C'est ainsi que Pierre Erbs et François Bellanger purent ensuite rencontrer Thomas Godard, chargé des « politiques transverses et silver économie » au cabinet de la Secrétaire d'Etat, et développer devant lui les positions sur les thèmes choisis.

L'efficacité pratique de ce contact est bien sûr difficile à évaluer mais au moins le président de la République aura entendu parler de la CFR, ce qui pourrait ne pas être anodin dans les prochains mois ... En tout cas notre détermination à faire progresser le projet de régime universel de retraite reste intacte.

En raison de l'actualité (Saint-Etienne-du-Rouvray), le président de la République n'avait pas pu venir saluer les représentants de la CFR comme il l'avait pourtant fait annoncer ■

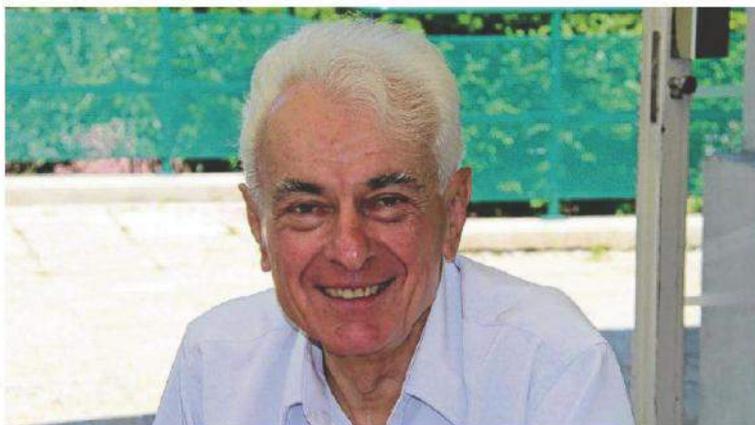
L'INVITÉ. Pierre Lange, engagé pour la défense des retraités

Retraité depuis 1997, le Croissillon Pierre Lange se prépare à l'ascension du Galibier et du Ventoux à vélo au moment où le Tour de France démarre. La pratique régulière du sport et d'une activité intellectuelle l'aide dans son combat pour les retraités.

Dès son départ à la retraite, Pierre Lange a adhéré à l'association ARESSO des anciens d'Esso. « J'éprouve toujours le plus grand plaisir à participer à la vie de cette grande famille dont j'ai été président de 2002 à 2006, succédant à Jean-Paul Binard alors maire de Fourqueux. Celui-ci représentait ARESSO à la Fédération nationale des associations de retraités (FNAR), qui comptait 330 000 adhérents, et m'a convaincu d'y entrer à ses côtés ».

Deux millions d'adhérents

C'est une révélation pour ce retraité qui n'avait pas préparé cette nouvelle vie. À l'époque, les associations de retraités étaient généralement de petite taille mais quatre comptaient tout de même entre 80 000 et un million de membres. Dispensées, les actions de ces quatre associations auprès des pouvoirs publics étaient difficiles. Ce constat les décida, en 2000, à se regrouper pour former une entité de 2 millions d'adhérents afin de peser dans tous les domaines concernant les retraités : pouvoir d'achat, santé, autonomie, lutte contre la discrimination par l'âge, rôle des retraités dans la société, amélioration des conditions de vie des personnes âgées, et protection des conjoints survivants.



Pierre Lange ne ménage pas ses efforts pour la défense des retraités, et milite pour une réforme puissante et courageuse.

La Confédération française des retraités (CFR) était née. « Les organisations syndicales, détentrices d'un pouvoir autoproclamé de représentation des retraités, ne firent rien pour me faciliter la tâche, se souvient Pierre Lange. En revanche, les pouvoirs publics firent de plus en plus cas de l'arrivée de cette nouvelle entité dans le paysage social, mais cela a pris du temps et nécessita beaucoup de pédagogie ».

Dès 2006, la CFR était organisée en commissions spécifiques. Et si leurs responsables n'étaient pas tous experts, tous

firent les efforts nécessaires pour le devenir. Pierre Lange accepta la présidence de la commission retraités, qu'il assume toujours aujourd'hui avec la même détermination. La CFR est sollicitée par les commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat au sujet des projets de loi et des décrets d'application. Elle a été entendue en particulier sur les problèmes de réversion et de fiscalité des petites retraites. Rencontrant chaque année environ 200 députés grâce à ses 140 délégués, l'association fait entendre la voix des retraités comme elle le fait aussi par ses

communiqués de presse transmis à tous les membres du Parlement chaque fois qu'un projet menace de léser le monde des retraités.

À l'assaut des sommets

La carrière professionnelle de Pierre Lange ne l'avait pas spécialement préparé à cette retraite mais la rigueur de gestion chez Esso (filiale française du pétrolier américain Exxon) lui a beaucoup servi, ainsi que les huit ans d'expatriation à New York et Londres, sans compter de fréquents déplacements à Singapour, en Europe ou au Moyen-

Orient pour la gestion de problèmes de transports maritimes lorsqu'il était directeur Marine d'Esso et président de la section longs courriers pétrole du CCAF (Comité central des armateurs français).

La famille est très importante aussi pour ce passionné, malgré la distance qui le sépare de ses six petits-enfants : trois à Singapour et trois à Londres. Les voyages ne lui font donc pas peur, bien au contraire. Il y trouve une atmosphère de fraternité indispensable à son équilibre. « Mes projets ? Je veux d'abord essayer de transmettre à mes enfants et petits-enfants tout ce qui à

mon avis peut leur être utile dans la vie. S'agissant de la défense des retraités, je ne vois aucune raison de lever le pied, tant que mes forces me le permettent. Pour garder la forme, je fais chaque semaine mes longueurs à la piscine ».

Pierre Lange est aussi un adepte de la petite reine, avec à son actif des ascensions du Grand Saint-Bernard, de l'Iséran, de l'Isard, de l'Alpe-d'Huez, et, chaque année depuis 1997, du Galibier et du Ventoux, cols mythiques du Tour de France.

Jehan-Jacques Peyre

Impact des nouveaux accords de retraite pour les retraités

par Renaud de GABORY, Directeur de l'IGRS ESSO

La Direction des Ressources Humaines des sociétés du groupe ExxonMobil en France et leurs organisations syndicales ont signé en 2015 et 2016 des nouveaux accords de retraite visant à assurer leur pérennité en les dissociant du régime de retraite général de la Sécurité sociale et des régimes complémentaires Agirc/Arcco.

Ces nouveaux accords s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2016 aussi bien aux actifs qu'aux retraités de l'IRPESSO devenue depuis 2009 l'IGRS ESSO.

Les retraités sont concernés directement par deux aspects de ces nouveaux accords : le mode de revalorisation de la pension de retraite versée par l'IGRS ESSO via la société Antex et le calcul de la pension de réversion versée au(x) conjoint(s) survivant(s) en cas de décès du retraité de l'IGRS ESSO.

Revalorisations des pensions de retraite supplémentaire versées par l'IGRS ESSO :

À compter du 1^{er} janvier 2016, les rentes de retraite supplémentaire versées par l'IGRS ESSO, qu'elles soient directes ou de réversion, sont revalorisées, à effet de chaque 1^{er} janvier, de la demi-somme de la variation de la revalorisation des pensions du régime général de la Sécurité sociale au

cours de l'exercice précédent et de la variation annuelle des prix à la consommation hors tabac au 31 décembre de l'exercice précédent.

C'est ainsi qu'ont été revalorisées de 0,15 % le 1^{er} janvier 2016, les rentes directes ou de réversion versées par l'IGRS ESSO, les pensions du régime général de la Sécurité sociale ayant été, pour leur part, revalorisées de 0,1 % au cours de l'année 2015 et la variation annuelle des prix à la consommation hors tabac au 31 décembre 2015 ayant été de 0,2 %.

C'est mieux que la revalorisation qui aurait été appliquée au 1^{er} janvier 2016 avec les accords de retraite précédents, car s'appuyant sur la revalorisation des pensions de retraite complémentaires Agirc/Arcco, cette revalorisation aurait été nulle.

Pension de réversion versée au(x) conjoint(s) survivant(s) en cas de décès du retraité de l'IGRS ESSO :

Rappels :

- sont susceptibles d'acquiescer la qualité de réversataire les conjoints et anciens conjoints divorcés (non remariés) du retraité qui, au moment de son décès, perçoit de l'IGRS ESSO une rente de retraite supplémentaire,

- au décès du retraité, la rente globale de réversion est partagée entre le conjoint survivant et/ou le ou les anciens conjoints divorcés (non remariés),
- chaque réversataire a droit à une rente de réversion proportionnelle au rapport de la durée de son mariage avec le retraité sur la somme de la durée des différents mariages contractés par le retraité,
- la rente de réversion est viagère ; toutefois, elle cesse d'être versée à la date du remariage de son bénéficiaire.

Pour tous les décès de retraité de l'IGRS ESSO intervenant à compter du 1^{er} janvier 2016, la rente de réversion théorique globale est égale à 60 % de la pension de retraite supplémentaire que percevait le retraité de l'IGRS ESSO au moment de son décès auxquels s'ajoute un complément éventuel d'une valeur annuelle égale à 3 % du PASS (Plafond Annuel de la Sécurité sociale, valeur au 1^{er} janvier de l'année du décès du retraité, 38 616 euros au 1^{er} janvier 2016) sous réserve que les 60 % de la pension de retraite supplémentaire annuelle que percevait le retraité de l'IGRS ESSO au moment de son décès et le complément ne dépassent pas 26,4 % du PASS.

Le montant annuel de la rente de réversion théorique globale est par conséquent au moins égal à 3 % du PASS (1 158 euros en 2016).

Pour le calcul des droits de réversion, il est considéré que le conjoint Homme est âgé de deux ans de plus que le conjoint Femme; le montant de la rente de réversion effective est établi par correction actuarielle (à la hausse ou à la baisse) du montant de la rente de réversion théorique, en fonction de l'âge effectif du conjoint par rapport à l'âge de référence visé ci-dessus, le calcul étant destiné à établir une stricte neutralité actuarielle de l'âge du conjoint survivant au regard du coût de la réversion.

C'est ainsi que s'agissant du décès d'un

retraité, la rente de réversion effective sera supérieure si sa conjointe a moins de deux ans de moins que son conjoint, inférieure si sa conjointe a plus de deux ans de moins que son conjoint.

En cas de réversions multiples, au décès du retraité, la rente globale de réversion théorique est partagée entre le conjoint survivant et/ou le ou les anciens conjoints divorcés (non remariés).

Chaque réversataire a droit à une rente de réversion théorique proportionnelle au rapport de la durée de son mariage avec le retraité sur la somme de la durée des différents mariages contractés par le retraité.

La rente de réversion effective due à chaque réversataire est égale à la rente de

réversion théorique qui lui revient, corrigée actuariellement en fonction de son âge comme il est indiqué ci-dessus.

A noter que la cessation du service d'une rente de réversion, en raison du décès ou du remariage de son bénéficiaire est sans effet sur les droits de réversion du ou des autres réversataires ■

Pour tout renseignement

complémentaire s'adresser à l'IGRS Esso :

Patrick Papot 01 49 67 93 16

Christine Migault 01 49 67 93 14

Marie-Christine Gueldre 01 49 67 93 03

VIE DU GROUPE

ExxonMobil

Nouvelle carte Esso Card :

A compter du 1^{er} décembre 2016, l'Esso Card ne permettra plus de régler les péages.

Emmanuel du GRANRUT



SANTE

Un peu de clarté dans le domaine de la santé

Le parcours de soins coordonnés

En choisissant un médecin traitant et en le consultant en priorité, le remboursement des consultations demeure inchangé, avec l'application des tarifs de remboursement en vigueur. En revanche, sans médecin traitant déclaré ou non-respect du parcours de soins coordonnés, le patient est moins bien remboursé par sa caisse d'assurance maladie.

Le rôle du médecin traitant :

- **coordonner les soins** et s'assurer que le suivi médical est optimal,
- **orienter dans le parcours de soins coordonnés**. Interlocuteur privilégié, il doit informer et mettre en relation le patient si besoin est avec d'autres professionnels de santé (médecins spécialistes, médecins hospitaliers, etc.),
- **connaître et gérer le dossier médical**. Centraliser toutes les informations concernant les soins et l'état de santé du patient. Tenir à jour son dossier médical (résultats d'examens, diagnostics, traitements, etc.),
- **établir**, en cas d'atteinte par une

affection de longue durée, le **protocole de soins** en concertation avec les autres médecins qui suivent la maladie, permettant au patient d'être bien informé sur les actes et les prestations nécessaires qui seront pris en charge à 100 %,

- **assurer une prévention personnalisée**. Aider à prévenir les risques de santé : suivi de vaccinations, examens de dépistage organisés (ex : dépistage du cancer colorectal), aide à l'arrêt du tabac, conseils de nutrition en fonction du style de vie, âge ou antécédents familiaux.

Mieux informé, le médecin traitant conseille les examens ou les traitements les plus adaptés à l'état de santé du patient. Ce suivi permet d'éviter des consultations inutiles, des examens à refaire ou encore des interactions médicamenteuses.

Le Contrat d'Accès aux Soins (CAS) :

Depuis 2014, l'assurance maladie propose aux médecins libéraux de secteur 2 d'adhérer au principe du CAS.

Objectif : mettre un frein aux dépassements d'honoraires, tout en améliorant le remboursement des mutuelles santé.

Dans la famille des professionnels de santé, on distingue les médecins de secteur 1 et de secteur 2. Alors que les premiers respectent les tarifs conventionnés de la sécurité sociale, les seconds fixent le prix de leurs consultations librement. Certains d'entre eux ont néanmoins fait le choix de limiter leurs dépassements d'honoraires en signant avec l'assurance maladie un CAS.

Effectif pour une durée de 3 ans, cet accord soumet les médecins de secteur 2 à n'augmenter ni le niveau moyen de leurs dépassements d'honoraires, ni la part de leur activité faisant l'objet de dépassements. Par ailleurs, le montant de la consultation ne doit pas être supérieur à 100 % de la base de remboursement de la sécurité sociale, soit 56 € dans le cadre d'une base fixée à 28 €.



Des tarifs plafonnés pendant 3 ans, un double avantage pour les patients :

- les tarifs des prestations restent identiques pendant 3 ans minimum;
- la base de remboursement de la sécurité sociale est alignée sur les tarifs des professionnels de secteur 1 (Exemple : une consultation chez le dermatologue facturée 40 € est remboursée à 70 % sur une base de 28 €, soit 18,60 €. Hors CAS, la base de la sécurité sociale est de 23 €, soit un remboursement de 15,10 €).

Dans ce schéma, les médecins sortent également gagnants. Ils profitent d'une clientèle plus étoffée et accèdent à une prise en charge partielle de leurs cotisations sociales santé et retraite.

Mutuelles santé, une meilleure prise en charge

Les complémentaires santé participent elles aussi au bon fonctionnement du contrat d'accès aux soins. Depuis le 1^{er} avril 2015, toutes les offres d'assurances responsables proposent une prise en charge différente des dépassements d'honoraires, selon que le médecin adhère ou non au CAS. De cette façon, le patient

qui se tourne vers un professionnel signataire est certain d'obtenir un remboursement optimal de sa consultation. Une souplesse financière qui encourage les assurés à souscrire une mutuelle santé compatible avec le CAS.

Quels bénéfices pour les patients ?

Tous les assurés bénéficient d'un meilleur remboursement des actes et consultations chez un médecin signataire du contrat d'accès aux soins. Comme la base de remboursement entre médecin en secteur 1 et médecin en secteur 2 adhérent au contrat est désormais la même, cette base augmentera pour les patients de ces médecins.

Exemple : pour une consultation de spécialiste de secteur 2 facturée 40 €, le reste à charge du patient s'élève à 12 € dans le cadre du CAS (contre 17 € hors contrat).

Soit une consultation remboursée sur la base de 28 € (contre 23 € actuellement).

Les organismes de complémentaire santé se sont engagés à prendre en charge en priorité les dépassements d'honoraires d'un médecin signataire, quand la prise en charge des dépassements est prévue dans

la couverture complémentaire du patient.

Comment savoir si votre médecin adhère au contrat ?

L'information est normalement affichée dans son cabinet et il est possible de lui poser la question.

On peut également consulter le site *ameli-direct* sur lequel figurent, en effet, toutes les informations utiles sur le cabinet d'un médecin : coordonnées, situation conventionnelle, actes médicaux, tarifs pratiqués...

En cas de non-souscription au contrat, qu'est-ce que cela implique pour les patients ?

Ils ne pourront pas bénéficier d'un meilleur remboursement de leurs consultations.

A noter que, comme tous les médecins, le vôtre ne pourra pas pratiquer de dépassements d'honoraires pour les patients aux revenus modestes, éligibles à l'ACS ■

Jacques RIBREAU



SOUVENIRS ... SOUVENIRS ...



“Mettez un tigre dans votre moteur”

Connu pour avoir joué dans la fameuse campagne de pub, Tango, 22 ans, est mort fin septembre en Grande-Bretagne.

Depuis 2014, le félin coulait une retraite heureuse dans le Lincolnshire, au Woodside Wildlife Park.

Tango était l'un des sept tigres à avoir prêté son image pour les publicités Esso.

Extrait du journal « Le Matin »

Pauvre Tango !

Ça me rappelle avoir assisté dans les années 90 au tournage d'une publicité pour le “gazole grand froid”. Avec le directeur Réseau et son équipe, nous étions en cage pendant le tournage et le tigre (Toumaï il me semble ...) en liberté sur le plateau, à l'inverse des spectacles de cirque ! Le tigre était dirigé par le célèbre dresseur de fauves, Thierry Le Portier.

Marie-Claude DUPRE



LE SAVIEZ-VOUS ?



Notre-Dame-de-Gravenchon s'appelle depuis le 1^{er} janvier 2016 Port-Jérôme-sur-Seine

suite à son regroupement avec trois autres communes : Triquerville, Touffreville-la-Câble et Auberville-la-Campagne.

DE LA BILLE AU BIC



L'atelier tourne au ralenti sur de vieilles machines et de nombreux travaux sont à prévoir. Ne pouvant compter que sur leurs réserves financières, persévérants et motivés, les deux entrepreneurs créent en 1944 la société PPA (Porte-plume, Porte-mines, et Accessoires). Marcel Bich, président directeur commercial, s'occupe de la stratégie commerciale tandis qu'Edouard Buffard, directeur de production, dirige l'atelier. La société travaille comme sous-traitant pendant trois ans pour des grandes marques comme Waterman mais Marcel Bich le sait, pour grandir, il doit produire plus vite et moins cher que ses concurrents. En 1948, ils mettent en place trois petites structures destinées à englober toutes les phases de production.

Il sait que le stylo est un produit d'avenir et, bien que le stylo bille ait été inventé plusieurs années auparavant par le Hongrois László Bíró, ses clients lui en réclament. Les stylos du Hongrois sont adoptés par les aviateurs argentins puis britanniques et américains qui découvrent que le stylo à bille

fonctionne mieux à haute altitude que le stylo-plume.

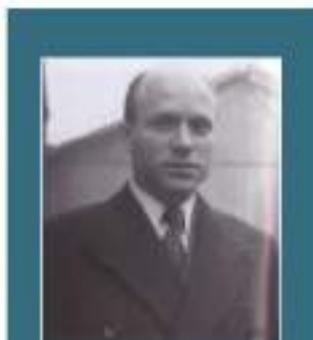
Il reste à améliorer la qualité et baisser le prix afin de rendre ce stylo accessible à tous. En 1945 il rachète le brevet de László Bíró et s'obstine à trouver la formule idéale ainsi que l'ajustage parfait entre la bille et le tube réservoir, utilisant pour cela des tours d'horlogerie suisse.

En décembre 1950, après quelques années de travail acharné, le produit miracle est enfin prêt à sortir de l'usine. La fabrication de ce stylo nécessite 60 opérations. Le BIC Cristal est né et ne coûte que 0,50 F! Un prix tellement bas que personne ne souhaite le commercialiser.

Marcel Bich décide alors de l'adresser directement au grand public, via notamment les bureaux de tabac. On s'arrache le BIC Cristal qui se vend à 10 000 exemplaires par jour dès la première année. Le produit portera le nom de son créateur, le « H » en moins, pour faciliter la prononciation de la marque dans toutes les langues. Au cours des années 50, le BIC Cristal fait son entrée en Belgique, en Italie, au Brésil, au Royaume-Uni, en Afrique du Sud, aux États-Unis et en Océanie.

Sur le bureau, dans la trousse, la poche ou le sac à main ... le stylo BIC fait partie de la vie de chacun depuis plus de 60 ans.

Stylo bille en plastique transparent, le BIC Cristal est issu de l'intuition et de la ténacité du baron Marcel Bich, franco-italien né en 1914. Directeur de production dans la Société des Encres Stephens, il s'associe en 1945, à 31 ans, avec Edouard Buffard, directeur d'atelier dans la même manufacture pour créer sa propre entreprise. Grâce à leur expérience, ils connaissent parfaitement le marché et les procédés de fabrication du matériel d'écriture. Mais au sortir de la guerre, devant la pénurie de matière première, l'état bloque la création de nouvelles entreprises. Ils rachètent l'atelier d'un ancien employé des Encres Stephens, spécialisé dans la fabrication des corps de porte-plume et d'agrafes pour capuchon, qu'il a créé après avoir été licencié par Edouard Buffard.



Le baron Marcel Bich

NOUVELLE BILLE



L'entrepreneur mise sur la publicité en s'entourant de dessinateurs et affichistes de renom comme Raymond Savignac qui crée en 1952 la célèbre campagne « Elle court, elle court, la pointe BIC » et plus tard en 1960 le personnage de l'écolier. Ce petit garçon à la tête de bille deviendra l'emblème de la marque pour tous les produits de l'entreprise. Fort de sa popularité, BIC, présent dans la caravane publicitaire du Tour de France depuis 1952, part à la rencontre du public et de ses fans sur les routes de France et deviendra même fournisseur officiel en 2014. Une formidable vitrine pour promouvoir et pérenniser la marque! En 1965 après un combat acharné entre les partisans de la plume, des pleins et des déliés et ceux de

la bille, de la vitesse, du pratique, le BIC Cristal entre officiellement à l'école en France.

Les élèves se sont rapidement approprié ce stylo via des utilisations détournées, passant sans complexe d'un usage de sarbacane à des démonstrations de penspinning, art de faire glisser le stylo d'un doigt à l'autre le plus rapidement



Bic Tour de France

possible. Dans les années 60, le stylo est définitivement adopté par tous.

Pouvant écrire au moins pendant 2 km, le BIC Cristal est robuste, universel, familier et intemporel; son design n'a pas changé depuis son lancement. Alors que le stylo plume est un objet précieux et personnel, le stylo BIC est impersonnel. C'est aujourd'hui le stylo le plus vendu au monde, près de 100 millions par an en France, soit plus de 3 par seconde.

Le trou situé sur le capuchon du stylo BIC a été ajouté dans les années 80 suite à des accidents d'enfants qui s'étaient étouffés en avalant le capuchon!



LE COURRIER DES LECTEURS

Réflexions d'un adhérent sur le temps qui passe

Quand on avance en âge il est tentant de parler du temps. Du temps passé, bien sûr, mais pas seulement. Il y a tant de temps.

On peut, par exemple, prendre son temps sans savoir à qui on l'a pris.

On peut gagner du temps sans bien savoir contre qui. On peut perdre son temps sans s'en rendre compte, un peu comme vous maintenant.

Le temps peut être mis à jour avec, comme toujours, les bons jours et les mauvais jours. Le temps peut être mis à l'heure avec, à toute heure, les bonheurs et les malheurs.

Le temps par définition est la quatrième dimension. Naturellement il se place en complément de l'espace.

Le temps présent dure moins qu'un instant, mais il ne recule jamais.

Il laisse derrière lui des histoires à n'en plus finir. Mais il reste très discret quand on lui parle d'avenir.

L'éternité est son pire ennemi car sans repère le temps se perd. Pour exister, il lui faut un début et une fin, une naissance et une mort. Comme la vie.

C'est pourquoi de temps en temps, pensez au temps. On peut avoir du bon temps, même par mauvais temps, Mais quand la dernière heure sera venue, c'est que le temps n'en pourra plus.

Gérard OSWALDT

En passant par Grasse...

Une longue histoire de la parfumerie,

Au Moyen-Age, le lieu était surtout renommé pour ses tanneries grâce aux eaux qui coulaient de la montagne.

C'est Catherine de Médicis qui va permettre l'essor de la parfumerie au XVII^e siècle, en important en France la mode des gants de cuir parfumés, utiles aussi pour se protéger des nombreuses épidémies. Contre l'odeur tenace du cuir, les gantiers grassois infusaient leurs peaux dans des décoctions de fleurs.

Un succès tel, dans les cours européennes, qu'il encouragea la culture de toutes sortes de plantes odorantes, favorisée par les importations de fleurs exotiques telles que le jasmin, la tubéreuse, le mimosa et la fleur d'oranger.

Un terroir unique

Même si Grasse n'est qu'à quelques kilomètres à vol d'oiseau de la Côte d'Azur, elle ne partage pas son climat. Sa situation sur un piton rocheux des Préalpes, à l'abri du vent, avec vue sur la mer, offre un biotope idéal pour les cultures. Les végétaux stressés par les températures fraîches de l'altitude et balayés par l'air iodé délivrent des arômes uniques, permettant au pays de Grasse de s'imposer comme la région privilégiée des plantes à parfum. Le sol sablo-limoneux des champs est très fertile; il permet aussi un enracinement des plantes, sans eau qui stagne.

Christiane MARTINEZ



NOS RETRAITÉS



dans la cité

A la retraite, notre ami Jean Le Reste et son épouse sont allés s'installer à Pont-Aven en Bretagne où ils participent très activement à la vie culturelle et sociale de la région.

Jean nous a transmis un long courrier décrivant leur vie actuelle.

Nous en extrayons dans ce numéro d'AMITIE, la partie où il raconte comment il a entièrement rénové la maison et l'atelier où a travaillé Paul Gauguin, maison qu'il a acquise et où il habite aujourd'hui.

Lezaven, lieu de création

Lezaven, notre lieu de vie, est une vieille demeure du XV^e siècle sise à l'orée de l'agglomération de Pont-Aven. Le lieu est discret et son implantation au flanc d'un pli de terrain très boisé avec le bruissement de ruisseau reste insoupçonné lorsque l'on remonte la route venant du centre du village (ici, malgré la taille modeste de la population, il est de bon ton de dire ville!).

Lezaven a été depuis 1865 « l'épicentre d'un courant pictural », un lieu de création artistique. De jeunes artistes américains fréquentaient l'École des beaux-arts de Paris et de nombreux ateliers parisiens. L'un d'entre eux, Robert Wylie, sur les recommandations de son compatriote Robert Bacon, débarqua à Pont-Aven et s'installa à l'auberge de Julia Guillou. Pour cet artiste très sensible et attentif au destin des hommes, ce fut une révélation. Des paysages variés et tourmentés, un pays de culture ancestrale très marquée, un peuple mystique, un légendaire vivant, un archaïsme ambiant. Il trouvait là un contexte idéal pour créer.

Le notaire Tanguy lui présenta le manoir de Lezaven déserté après l'extinction de la famille Aumont, propriétaire des lieux depuis un siècle. Il informa ses compatriotes restés à Paris et à Philadelphie. Ils répondirent en nombre et vinrent le rejoindre à Lezaven parmi lesquels, Charles Way, Earl Shinn, Frederick Bridgman, Thomas Hovenden, Thomas A.

Harisson, Hélène Corson. Wylie, qui avait rapidement acquis une notoriété, n'a jamais plus quitté Pont-Aven. Il y décéda prématurément à 37 ans. Il y est enterré. Sur les quelque soixante œuvres, dessins, toiles... que récupéra son agent Goupil dans l'atelier, cinquante-sept furent rapidement vendues. Cette colonie d'artistes ne fut pas éphémère. Elle continua de s'agrandir au cours des années.

Le ton artistique était donné. Mais ce n'est que 21 ans plus tard, en 1886, que Gauguin apparut à Pont-Aven et s'installa pour le premier de ses quatre séjours à Lezaven. Une partie importante de ses œuvres bretonnes, parmi lesquelles : *Le Christ Jaune*, *l'Autoportrait au Christ Jaune*, *la Belle Angèle*, *Premières fleurs...* sont nées dans cet atelier. Gauguin vint rejoindre son ami l'irlandais Roderic O'Connor à Lezaven lors de sa dernière venue à Pont-Aven en 1894. Ce lieu avait joué un rôle concernant ce qu'il est coutume d'appeler « l'école de Pont-Aven ». L'atelier ne devait cesser d'accueillir de nombreux artistes à Lezaven, jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Le « coup de cœur » que nous avons ressenti en découvrant le lieu en 1994 ne s'est pas départi. Afin de perpétuer notre attirance pour la peinture, le patrimoine et l'histoire, nous avons restauré l'atelier de peinture, celui-ci menaçant l'écroulement, tout en le gardant « dans son jus » tel qu'il fut utilisé au long des années par des générations de créateurs.



suite page 22



Mes recherches et les contacts avec des historiens d'art m'ont permis de retrouver la présence d'artistes à Lezaven. La liste est assez longue. Elle n'est sans doute pas définitive. En effet, au cours de recherches menées avec la RMN (Réunion des Musées Nationaux), nous venons de découvrir l'existence d'un second atelier de peinture à Lezaven, utilisé durant une dizaine d'années par l'artiste hollandais Hermanus Van Den Anker. Une monographie de ce peintre en cours d'élaboration paraîtra cette année.

Nous recevons ici régulièrement la visite d'historiens d'art et de journalistes, de télévisions étrangères et françaises (dont

beaucoup pour le plus emblématique des peintres, Paul Gauguin).

Certains admirateurs d'artistes y viennent afin de rencontrer les lieux de leurs créations. Ce fut, par exemple, le cas de deux Finlandaises sur les pas de leurs compatriotes Maria Wilk et Hélène Schirbeck, présentes ici en 1883. Visites aussi de possesseurs de toiles curieuses de découvrir le lieu de leur création, de peintres français et étrangers, tel Humberto Pinochet du Québec.

Visites aussi d'écrivains, tout récemment David Haziot, Goncourt de la biographie, terminant celle de Paul Gauguin à paraître fin 2016. Nous avons toujours plaisir

à partager des moments avec ces passionnés d'art. Je fais aussi partie du bureau des Amis du Musée de Pont-Aven dans lequel je prends une part active.

Après trois ans de travaux, le nouveau musée de Pont-Aven a été inauguré le 25 mars. Ce nouveau musée qui a doublé sa surface d'exposition est très réussi. Vous direz sans doute qu'il y a là un peu de chauvinisme ? Ce sentiment est partagé par tous les visiteurs rencontrés, habitués des musées internationaux. Je vous engage à venir le visiter, reconstruit dans l'ancienne annexe de l'Hôtel de Julia Guillou ■

Jean LE RESTE



Que dire de notre voyage ? Nous sommes restés "sur notre faim"

Ce joli pays qui comprend aussi les archipels des Açores et de Madère est situé dans le nord de l'Océan Atlantique, d'où un temps plus que clément qui nous a accompagné pendant tout le voyage. Frais le matin, des températures agréables dans la journée et chaudes dès que nous sommes arrivés à Lisbonne.

Au Portugal, surtout cette année, le tourisme, est une ressource très importante. C'est aussi un grand pays viticole, et le premier producteur de liège.

Le nord du pays est montagneux alors que le centre et le sud sont surtout formés de plaines et de plateaux propices à l'agriculture.

La "gastronomie" portugaise n'a rien de comparable avec la nôtre. Nous avons cependant dégusté des plats typiques souvent appréciés : l'Alheira de Mirandela (charcuterie, la Bracarense de Braga (plat régional de morue), des Ovos Moles (hosties garnies d'oeuf), le caldo verde (soupe traditionnelle), le cochon de lait da Bairrada accompagné d'une flûte de crémant portugais, un plat de riz aux fruits de mer, le Ginjinha (liqueur de cerise servie dans un petit verre en chocolat),

sardines grillées, le Queijo da Serra (fromage portugais), la carne de Porco à Alentejana (viande de porc), des calamars frits, spécialités de la région de Setubal ... Dans la Pastelaria de Belém nous avons dégusté un succulent petit gâteau, le pastel de nata avec une boisson chaude. Bien sûr nous sommes allés dans des caves vinicoles pour écouter avec attention les explications sur la fabrication des vins, cours suivis d'une dégustation de porto et de moscatel.

Nous avons visité de jolis villages, des lieux historiques très intéressants tant par l'architecture que l'histoire mais ces visites sont restées frustrantes car beaucoup trop rapides.

Retour en France, dans notre beau pays, Paris nous attendait avec 18 degrés, moins froid que ce que l'on craignait ... ■

Josiane GAROT

06 80 48 14 84

josiane.garot@wanadoo.fr



NOUVEAUX ADHERENTS

Michèle	DEFFARGE	AQUITAINE	Jean-Pierre	FAVRE	ILE-DE-FRANCE
Nureddahar	GHANNOUDI	ILE-DE-FRANCE	Viviane	LECOMTE	ILE-DE-FRANCE
Anne-Marie	LE MEUR	ILE-DE-FRANCE	Joël	PASTOR	AQUITAINE
Georges	TANGHE	NORMANDIE	Sylvie	TAUFFLIEB	PROVENCE-LANUEDOC



NOS PENSÉES VONT ...

à ceux qui nous ont quittés

A nos adhérents

André	BREARD	-	17	juillet	2016
Madeleine	CONSTANTIN	EREP	4	juin	2016
Pierre	DELBENDE	ESAF	5	septembre	2016
Bernard	DESRAMAUX	ESAF	29	mai	2016
Jacqueline	HEMMER	-	6	juin	2016
Jean	HERTZ	ESSO Africa	16	mai	2016
Henri	JANVIER	ESAF	31	mai	2016
Roland	JEANNE	ESAF	8	mai	2016
Yves	de KERSABIEC	ESAF	11	août	2016
Françoise	L'HELIAS	ESAF	23	juin	2016
Marie	LAGRANGE	-	24	juillet	2016
Jeannine	MARQUARD	-	6	juin	2016
René	PAUPERT	ESAF	11	avril	2016
Geneviève	SAUTREUIL	EMCF	13	avril	2016
Abel	SERY	ESAF	6	juin	2016
Francine	SANDERS	-	31	juillet	2016
Jean-Pierre	SOUDAIS	EMCF	3	mai	2016
Yvette	VIACROZE	EREP	21	juillet	2016
Nicole	WALLE	-	5	avril	2016

A nos anciens collègues

Gérard	ALBINET	ESAF	15	juillet	2016
Maurice	AZZINI	ESAF	26	avril	2016
Jean	COLLIN	EMCF	7	mars	2016
Cécile	DESLAURENS	ESAF	10	février	2016
Jacqueline	DUBOIS	ESAF	25	mars	2016
Jean	DUMENIL	ERSAS	5	juillet	2016
Wermer	HOFFMANN	ESAF	23	mai	2016
Georges	GUINOT	ESAF	29	avril	2016
Maximilien	ICARD	ESAF	17	août	2016
Bernard	LEFEBVRE	ESAF	21	avril	2016
André	LOUVEL	EMCF	13	avril	2016
Pierre	ORSINI	ERSAF	20	juin	2016
Andrée	PEYRADE	EREP	16	avril	2016
André	PICHON	ESAF	2	avril	2016
Yanick	PINON	EMCF	30	juillet	2016
Roland	ROBERT	ERSAS	18	mai	2016
André	TESSIER	ESAF	18	août	2016
Maryse	TOURNIAIRE	ESAF	5	mai	2016



A Paris, les passages couverts insolites ...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Novembre	Alpes-du-Sud/ Var/Corse	Rencontre automnale Hyères	23 novembre 2016
	Normandie	Déjeuner d'automne	27 novembre 2016
Mars	Assemblée Générale en Alsace		30 mars 2017

VOYAGES

Ouzbékistan		du 7 au 18 avril 2017	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Marais Poitevin/ Puy du Fou		du 29 juin au 3 juillet 2017	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Croisière Rhin-Moselle- Main		du 1 ^{er} au 7 septembre 2017	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Séjour aux Canaries		du 16 au 23 septembre 2017	Contact : Claude PERROT 06 78 81 49 02

